

Le **certificat de spécialisation** (anciennement mention complémentaire) « coiffure coupe couleur » est un diplôme de niveau 4, le professionnel est spécialisé dans les techniques de coloration, de coupe et de coiffage.

Il exerce son activité dans les salons et entreprises de coiffure, dans les milieux du spectacle et de la mode, dans les établissements sanitaires et sociaux, dans les entreprises de production et de distribution des produits capillaires.

Le titulaire de la Mention Complémentaire sera capable d'exercer ses activités et tâches en autonomie totale ou partielle.

"Plus qu'un diplôme, un savoir faire"

Objectifs du C.S

Prise en charge du client
Diagnostic
Conseil et suivi du client
Proposition de prestations associées et complémentaires
Organisation et suivi des activités
Gestion de l'environnement de travail
Gestion des produits, des matériels et des énergies

Méthodes mobilisées

Mise en situation professionnelle
Cours théoriques & cours de pratiques
Préparation aux contenus des programmes du référentiel
du diplôme de l'éducation nationale RNCP 38232
Code : 336
Date de début des parcours certifiants : 01/09/2023
Date d'échéance : 31/09/2028
Certificateur : MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Poursuite d'études

BP Coiffure
BTS Métiers de la Coiffure
Brevet de Maîtrise en Coiffure

Contenu de la formation

Coupe transformation, coiffage « dame »
Coloration, effets de couleurs
Évaluation de l'activité professionnelle

Modalités

d'évaluation

Évaluation de l'acquisition des compétences
Examen blanc, épreuves ponctuelles
Examen final

Insertion professionnelle

Coiffeur(se) en salon de coiffure
Coiffeur(se) à domicile
Établissements de soins

Contactez-nous



187 avenue Jean Chaptal
30340 Méjannes les Alès



06.67.61.88.92



arisliaformation@hotmail.com

CS 1 AN	Initial	• Prérequis : être titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou plus, avec validation d'une LV1 • 152h- Financement OPCO 5273€ / FAFCEA 6700€ / Perso 3300€ • Sac de fournitures professionnelles : 500€
	Alternance	• Prérequis : être titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou plus, avec validation d'une LV1 • Frais pris en charge par les Opérateurs de Compétences des entreprises d'accueil (OPCO) • Sac de fournitures professionnelles : pris en charge par l'OPCO

Modalités de recrutement

Public

Candidature ouverte toute l'année

- CV+ lettre de motivation-diplôme et/ou relevé de notes
- Entrée en formation mi septembre à mi octobre
- Admission sur dossier et possibilité d'entretien

Ouvert à tous

Adaptation possible pour les personnes en situation d'handicap

NOTRE ÉCOLE

- Classe réduite
- Accompagnement dans la recherche d'une entreprise
- Séances de soutien scolaire
- Formations annexes offertes : Head Spa, Coiffure évènementiel, Coupe homme, Barber, Technique d'éclaircissement, Coupe américaine

Conditions d'obtention du diplôme

10/20 minimum en domaine professionnel.
Chaque bloc de compétences est validé de façon indépendante. En cas de non obtention du diplôme, les notes supérieures à 10 peuvent être conservées.

L'alternance

Dans le cadre du contrat d'alternance, l'apprenti perçoit un salaire qui correspond à un pourcentage du SMIC selon la convention collective en vigueur. Ce pourcentage évolue en fonction de l'âge de l'apprenti et de son ancienneté dans l'entreprise.

Cette formation vous offre la possibilité de vous former aux techniques de base liées aux métiers de la coiffure, afin de répondre aux exigences des futurs employeurs pour débiter votre carrière.

Contactez-nous



187 avenue Jean Chaptal
30340 Méjannes les Alès



06.67.61.88.92



arisliaformation@hotmail.com